

Les 413 pieds de vignes de l'escalier monumental ont été vendangées



Les 413 pieds de vignes de l'escalier monumental ont été vendangées

Sur le parvis de la cathédrale, ce samedi 21 septembre en matinée, le président de la cave de Plaimont, Joël Boueilh, et le maire d'Auch, Christian Laprèbende, ont ouvert le ban des vendanges. Il s'agit de dire symboliquement que le raisin est bon à vendanger. Cette année comme l'indique le réfractomètre le jus a un potentiel de 8,5 degrés.



Des dizaines de seaux et de sécateurs étaient à la disposition d'une bonne cinquantaine de personnes venues pour récolter pour la troisième fois la vendange composée de Colombard, du gros et du petit Manseng pour le blanc, du Tannat et du Manseng noir pour le rouge. Les 413 pieds de vigne furent en l'espace d'une heure dépourvus de leurs grappes lesquelles ont été foulées dans un pressoir. Ce dernier livra le premier jus de raisin, cuvée 2021, qui fut distribué aux nombreuses personnes toutes impatientes de le déguster.



Après les dix années de travaux de réhabilitation de l'escalier monumental, un autre fleuron est mis en valeur avec les 413 pieds de vigne plantés voici quatre ans. Cette plantation qui est une réussite « devient un marqueur culturel qui ouvre ici la porte d'entrée de la Gascogne ».

En coulisse, les plus avertis ont laissé entendre que les prochaines vendanges seraient grandioses avec notamment la présence de tous les vigneron de Plaimont et des animations d'exception.



Photo 4.jpg